Immobilier

INFORMATIONS

CODE PRODUIT
DIC522A

PUBLIC CONCERNÉ
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

NIVEAU
Pratique courante

DURÉE
1 jour(s) (7,0 heures)

PRÉREQUIS
Pas de prérequis exigé, mais des connaissances de base en droit de l'immobilier et en droit de l'urbanisme permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.
Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION
Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Type de formation : Intra, inter, commandé
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur
Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES
En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public
En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT
Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant
Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)
Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION
Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Actualité en droit immobilier : ce qu'il ne fallait pas manquer pour votre pratique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- S'approprier le contenu des nouveautés législatives, réglementaires et jurisprudentielles des années 2024 à 2026
- Comprendre les difficultés pratiques ou rédactionnelles en la matière
- Conseiller utilement ses clients à l'aune des dernières évolutions

CONTENU

ACTUALITÉ DU DROIT DE LA VENTE ET DE L'ENVIRONNEMENT

- Rappels des bons réflexes en matière de performance énergétique des bâtiment (évolution en 2024 en matière de diagnostics et d'audit énergétique ; nouvelles obligations depuis le 1er janvier 2025 et 1er janvier 2026 ; points de contrôle à opérer ; focus sur le diagnostic structurel des bâtiments d'habitation collectifs)
- Recul du trait de côte : points d'attention essentiels sur la purge du nouveau droit de préemption primant le DPU et l'identification des nouvelles communes concernées depuis le décret du 13 février 2026 (mise en pratique *via* l'analyse d'un cas concret)
- Pêle-mêle de l'essentiel de l'actualité immobilière pour l'activité notariale

ACTUALITÉ DU DROIT DE L'URBANISME

- Focus sur la loi dite Huwart du 26 novembre 2025 (loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement)
- Focus sur les constructions irrégulières
- Analyse des jurisprudences essentielles rendues sur les dernières années en matière de contrôle de proportionnalité et de refus de démolition automatique
- Points de vigilance sur le contrôle des délais de validité des autorisations d'urbanisme depuis le décret du 26 mai 2025
- Pêle-mêle de l'essentiel de l'actualité urbanistique pour l'activité notariale

ACTUALITÉ DU DROIT DE LA COPROPRIÉTÉ ET DES ASL

- Focus d'actualité sur la loi Le Meur et la décision du Conseil constitutionnel du 19 mars 2026 : location meublée de courte durée en copropriété, entre adaptation et modification substantielle du RCP
- Interversion de caves, de greniers ou de places de stationnement en copropriété
- Assouplissement des conditions de mise en conformité des statuts d'ASL
- Pêle-mêle de l'essentiel de l'actualité en droit de la copropriété pour l'activité notariale

ACTUALITÉ DU DROIT DE LA VIR ET DE LA VEFA

- Focus sur le régime impératif de la VIR à l'ère de la rénovation énergétique
- Responsabilité notariale et limites

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636